



Conseil de sécurité

Briefing sur la situation au Moyen Orient : Armes chimiques en Syrie

New York, le 8 août 2023
Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

J'aimerais d'abord remercier le Haut Représentant Adjoint aux Affaires de désarmement Monsieur Ebo pour sa présentation. Je prends également note du briefing de M. Katoub. La Suisse réitère son entière confiance en l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en tant que gardienne principale de la Convention pour l'interdiction des armes chimiques. L'intégrité et le professionnalisme de l'OIAC et de toutes ses missions ne font aucun doute.

La Suisse regrette que les efforts du Secrétariat technique de l'OIAC pour organiser le prochain cycle de consultations entre l'Equipe d'évaluation de la déclaration (DAT) et l'Autorité nationale syrienne soient restés sans succès depuis avril 2021. Les obstacles posés par la Syrie au rétablissement d'une coopération pleine et entière avec l'OIAC, ainsi qu'au déploiement immédiat et illimité du personnel désigné sur son territoire, constituent un sérieux manquement aux obligations contenues dans la résolution 2118 de ce Conseil.

Dans ce contexte, la Suisse salue la discussion de la reprise des consultations bilatérales entre le Secrétariat technique et la Syrie qui a eu lieu à Beyrouth le 22 et 23 juin derniers. Nous espérons qu'il s'agit là d'un premier pas vers une coopération pleine et entière des autorités syriennes avec le Secrétariat technique. Pour ce faire, nous encourageons la Syrie à respecter ses obligations au titre de la résolution 2118 de ce Conseil et de fournir les réponses sur les 20 points qui restent encore à clarifier sur sa déclaration initiale.

Enfin, nous sommes encouragés par le renouvellement, pour une durée de 6 mois, de l'Accord Tripartite entre la Syrie, le Secrétariat technique de l'OIAC et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Cela doit faciliter les opérations sur le terrain selon les modalités de travail de l'OIAC, qui ont été clairement réaffirmées dans la résolution 2118.

Madame la Présidente,

En adoptant à l'unanimité cette résolution il y a presque dix ans, ce Conseil a réaffirmé que « la prolifération des armes chimiques et de leurs vecteurs constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales ». La Suisse rappelle que l'utilisation d'armes chimiques est interdite à tout acteur en toutes circonstances et constitue, dans les conflits armés, un crime de guerre. Elle appelle toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu de cette Convention et du droit international humanitaire.

Enfin, la Suisse soutient pleinement la coopération entre l'OIAC et le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie, qui veille à ce que de tels crimes soient documentés et ne restent pas impunis.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Madam President,

I would first like to thank the Deputy High Representative for Disarmament Affairs, Mr Ebo, for his presentation. I also take note of Mr Katoub's briefing. Switzerland reiterates its full confidence in the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons as the principal guardian of the Chemical Weapons Convention. The integrity and professionalism of the OPCW and all its missions are beyond doubt.

Switzerland regrets that the efforts of the OPCW Technical Secretariat to organise the next round of consultations between the Declaration Assessment Team (DAT) and the Syrian National Authority have remained unsuccessful since April 2021. The obstacles posed by Syria to the restoration of full cooperation with the OPCW, as well as to the immediate and unlimited deployment of designated personnel on its territory, constitute a serious breach of the obligations contained in Resolution 2118 of this Council.

In this context, Switzerland welcomes the discussion of the resumption of bilateral consultations between the Technical Secretariat and Syria, which took place in Beirut on 22 and 23 June. We hope that this is a first step towards full cooperation between the Syrian authorities and the Technical Secretariat. To this end, we encourage Syria to comply with its obligations under Resolution 2118 of this Council and to provide answers to the 20 points still to be clarified in its initial declaration.

Finally, we are encouraged by the 6-month renewal of the Tripartite Agreement between Syria, the OPCW Technical Secretariat and the United Nations Office for Project Services (UNOPS). This should facilitate operations on the ground in accordance with the OPCW's working modalities, which were clearly reaffirmed in Resolution 2118.

Madam President,

By unanimously adopting this resolution almost ten years ago, this Council reaffirmed that "the proliferation of chemical weapons, as well as their means of delivery, constitutes a threat to international peace and security". Switzerland recalls that the use of chemical weapons by

any actor is prohibited in all circumstances and constitutes a war crime in armed conflicts. It calls on all parties to respect their obligations under this Convention and international humanitarian law.

Finally, Switzerland fully supports the cooperation between the OPCW and the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria, which ensures that such crimes are documented and do not go unpunished.

Thank you.